

# Etude de Me Alain Marti

Avocat au Barreau de Genève

3, COUR SAINT-PIERRE  
1204 GENÈVE

TÉLÉPHONE 311 16 51  
TÉLÉFAX 311 16 03

SYLVIE BELLON  
MEMBRE DE L'ASSOCIATION  
DES CLERCS DE GENÈVE

REPUBLICA DE CHILE  
PRESIDENCIA  
REGISTRO Y ARCHIVO  
NR. 92/29318  
A: 12 DIC 92  
ARCHIVO

Sr. Patricio Aylwin Azocar  
Presidente de la Republica  
de Chile  
Palacio de la Moneda

SANTIAGO - CHILI

Genève, le 20 novembre 1992  
AM/cm

Excellence,

Je prends la liberté de vous écrire la présente pour vous exprimer ma préoccupation au sujet du sort réservé aux populations indigènes du Chili. Il est de toute notoriété que ces populations ont été persécutées sans aucun respect des droits de l'homme pendant les années de dictature militaire dans votre pays.

J'espère que les violations inouïes des droits de l'homme qui ont été commises à l'égard des mapuches ne resteront pas sans sanction et que votre gouvernement les traitera comme n'importe quel autre citoyen du Chili et que les auteurs de ces actes atroces seront punis comme il se doit.

Vous pouvez être assurés que l'opinion publique en Suisse en général et à Genève en particulier suit avec intérêt le développement de l'implantation de la démocratie dans votre pays et le sort des mapuches constitue une pierre de touche pour savoir si ce rétablissement est effectif.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

  
Alain MARTI